

# Communiqué de presse

Pour publication immédiate

## Au montant de 1,078 milliards \$ Un budget en équilibre pour le CISSS des Laurentides

**Le 23 juin 2016** – La direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides rend public son budget pour l'année 2016-2017 qui s'élève à 1,078 milliards \$. Elle est également heureuse d'annoncer qu'elle sera en mesure d'atteindre l'équilibre budgétaire.

« Le budget annuel qui nous est octroyé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec nous permet de financer nos activités, c'est-à-dire les soins et services que nous dispensons chaque jour à la population des Laurentides, au sein de nos quelque 80 installations réparties à travers la région, que ce soit nos hôpitaux, nos CLSC, nos centres d'hébergement en soins de longue durée, nos centres de réadaptation ou encore nos services spécialisés », a indiqué le président-directeur général du CISSS des Laurentides, M. Jean-François Foisy.

Celui-ci se réjouit également d'une allocation de 10,2 millions \$ accordée par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le but de rétablir l'équité interrégionale, et ce, en plus des 96 nouvelles places en hébergement annoncées la semaine dernière. Rappelons que la région des Laurentides a maintes fois dénoncé souffrir de sous-financement en comparaison avec les autres régions du Québec.

« Quand on regarde des régions comparables, avec une population similaire et une organisation de services semblable, nous constatons que nous sommes clairement sous-financés, et ce, depuis de nombreuses années. Grâce aux échanges que nous avons eus avec les représentants du ministère, cette situation est désormais reconnue. C'est pourquoi on nous accorde une enveloppe budgétaire supplémentaire cette année dans le but de corriger cette situation », informe M. Foisy.

Pour réaliser l'équilibre et assurer l'accessibilité à des services de qualité, un plan d'amélioration de la performance clinique et financière de 12,2 millions \$ a été adopté par le conseil d'administration, lors de sa séance du 15 juin dernier. « Nous nous sommes assurés que les mesures d'économie inscrites dans ce plan n'affectent en rien la qualité et la sécurité des soins et services que nous dispensons. Nous avons plutôt ciblé des mesures qui permettent d'alléger et d'harmoniser nos pratiques », assure M. Foisy.

« Depuis la création du CISSS des Laurentides il y a un peu plus d'un an, nous avons œuvré à revoir nos structures et nos façons de faire afin de réduire au minimum l'administration et alléger la structure au sein de notre réseau. Nous avons le souci d'offrir les meilleurs services possible à la population des Laurentides, et ce, tout en gérant avec rigueur les deniers publics qui nous sont consentis », de conclure, M. Foisy.

- 30 -

Source : Direction générale  
Service des relations médias, relations publiques et à la communauté  
450 432-2777, poste 22898